

PROPOSITION DE PLAN DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN ET D'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

DU LYCEE EVARISTE DE PARNY, SAINT PAUL DE LA REUNION



Introduction: Qu'est-ce qu'un plan de développement européen (PDE)?

Notre lycée, situé dans une région ultrapériphérique, se doit de permettre à nos élèves de s'ouvrir à l'international. Cela signifie que nous avons pour ambition que nos élèves prennent conscience de leur identité de citoyens européens et de citoyens du monde grâce à des activités qui les amènent à échanger et à partager avec les autres. Nous aimerions que nos élèves soient conscients à la fois que le monde est vaste et varié, mais aussi qu'il leur appartient, même s'ils vivent sur une île éloignée du continent européen. De plus, la situation économique locale (55% de chômage chez les jeunes) ne permet pas au tissu économique de notre île d'absorber le nombre d'étudiants arrivant sur le marché du travail chaque année. La zone Océan Indien, de par ses disparités économiques, est peu attractive au vu des conditions salariales. Une mobilité vers les pays d'Europe apparaît comme une opportunité non négligeable pour ces jeunes ayant pour objectif de s'intégrer professionnellement.

Avec cette vision, et en lien avec l'axe 2 du contrat d'objectifs académique, nous présentons ici un plan de développement européen et international (PDE) qui présente clairement nos objectifs, nos projets, et les actions que nous désirons mettre en place pour permettre à notre établissement de devenir un établissement ouvert à l'international.

Il est à noter qu'un certain nombre de textes orientent et encouragent l'action d'ouverture européenne et internationale des établissements : (cf Circulaire n° 2009 -172 du 24 novembre 2009)

Notre lycée propose déjà de nombreuses activités en lien avec cette ouverture. La mise à plat de notre PDE permettra une meilleure coordination des actions.

Ce projet, qui concerne l'ensemble des personnels, des étudiants et des élèves, sera donc intégré au projet d'établissement.

Nous allons donc tout d'abord présenter nos objectifs, puis nous ferons un bilan des actions existantes avant de proposer des projets et des activités permettant d'atteindre les objectifs définis.

1-Objectifs:

L'axe II de notre projet établissement recommande de préparer les élèves à leur orientation et leur insertion tout en étant ouverts au monde. Dans le nouveau Contrat d'Objectifs Tripartite, il s'agit également de favoriser la réussite des élèves par l'évolution des enseignements à travers l'ouverture internationale de notre établissement et par là-même la construction de l'identité européenne des jeunes Réunionnais.

Il s'agit également de renforcer l'identité du lycée et son rayonnement.

Le lycée intègre la dynamique d'ouverture à l'Europe et à l'international, donnant ainsi une nouvelle impulsion dans ses enseignements grâce à des innovations pédagogiques liées au

développement du travail interdisciplinaire et à l'intégration des nouvelles technologies (visioconférence, eTwinning, réseaux sociaux...).

Les objectifs du plan de développement européen et d'ouverture à l'international se déclinent en plusieurs axes. Une telle stratégie bénéficie en effet en priorité aux élèves, mais aussi aux enseignants et à l'établissement.

Celle-ci intègre parfaitement le socle commun de connaissances et de compétences :

- article L. 122-1-1 du Code de l'éducation
- articles D. 122-1 à D.122-3 du Code de l'éducation
- notamment :
 - pilier 5 : La culture humaniste
 - pilier 6 : Les compétences sociales et civiques

A. Elèves et étudiants :

Savoirs: Maîtrise des langues étrangères.

Savoir être: Lutter contre les préjugés et les stéréotypes envers les autres cultures.
Développer son identité de citoyen européen dans une RUP et son identité de citoyen du monde.

Compétences: Savoir planifier, développer une stratégie de recherche, acquérir des méthodes de travail (interviews, questionnaires, analyse de données statistiques, etc.), savoir rendre compte de son travail et être capable de l'analyser.
Développer ses compétences interculturelles.
S'approprier la langue étrangère comme outil et non seulement comme discipline scolaire.
Se préparer aux études supérieures et à l'emploi en suivant un enseignement en langue étrangère

B. Personnel enseignant :

Savoirs: Maîtrise des langues étrangères.
Maîtrise du lexique spécifique aux sciences, aux affaires, au tourisme.
Connaissance des destinations (BTS tourisme).
Accès plus large à des ressources disciplinaires grâce à la mutualisation.

Savoir être: Acquérir des compétences sociales de coopération avec des collègues étrangers.
Développer ses compétences interculturelles, par exemple connaître les attentes des touristes étrangers.
Renforcer l'estime de soi des enseignants.
Diversifier ses pratiques pédagogiques.

Compétences: Développer des compétences dans la mise en place et l'organisation d'activités internationales.
Créer du lien à l'intérieur de l'établissement et avec les collègues étrangers grâce à des projets interdisciplinaires (eTwinning).

Découvrir différents systèmes éducatifs nous permettra d'élargir notre regard et de mettre en perspective notre propre système éducatif en prenant conscience de nos atouts et de nos limites.

S'approprier des méthodes d'enseignement et d'évaluation innovantes.

Développer ses compétences d'organisation du travail en groupe.

Maîtriser les TICE.

Enseigner sa discipline dans une autre langue.

Il nous apparaît clairement que ces objectifs sont en adéquation avec les missions de notre lycée telles qu'elles sont définies dans le projet d'établissement.

2- Développement stratégique :

A. Où en sommes-nous?

Le contrat d'objectifs passé avec la région stipule dans son axe 2 que nous avons l'ambition de « préparer les élèves à leur orientation et à leur insertion tout en étant ouverts sur le monde » en particulier sur « l'Océan Indien et l'espace européen ».

Nous allons tout d'abord présenter les actions déjà en place dans notre établissement puis nos propositions pour renforcer cette ouverture à l'international dans les années qui viennent.

De longue date, notre établissement a mis en œuvre des actions d'ouverture à l'international ambitieuses et variées.

Ainsi, il est possible d'obtenir le Bachibac et le baccalauréat français au lycée Evariste de Parry. Les élèves qui suivent cette filière sont en lien étroit avec un établissement de León en Espagne et visitent cet établissement et reçoivent leurs partenaires au cours de leur année de Terminale.

Le lycée propose actuellement un enseignement en section Européenne Espagnol avec des enseignements d'histoire géographie, ainsi qu'un enseignement de SES en section Européenne Anglais dans la filière Générale. Les élèves de ces sections peuvent prendre part à un séjour linguistique durant leur scolarité au lycée.

Dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé (AP), une classe de 2^{nde} bénéficie d'un enseignement de SVT en portugais et deux classes de Terminale d'un enseignement de SVT en anglais.

Les élèves qui étudient l'allemand dans notre établissement ont la possibilité de participer à un appariement avec le lycée de Parsberg en Bavière. Cette langue est aussi étudiée dans la section de BTS Tourisme car la première population touristique étrangère à la Réunion est germanophone.

Dans ces trois langues (allemand, anglais, espagnol) les élèves bénéficient de l'opportunité de passer une certification reconnue au niveau européen (A2-B1). (KMK, Cambridge, Cervantes).

Nous sommes également le seul établissement de l'île à offrir la possibilité d'apprendre le portugais, sixième langue la plus parlée au monde. Cette langue peut aussi être étudiée dans la section de BTS Tourisme, qui est également unique sur l'île.

Plusieurs enseignants ont déjà mis en place des jumelages virtuels (eTwinning) avec des établissements de Pologne, Allemagne, Inde, Pays Bas, Danemark, Portugal, Espagne etc... qui

permettent à nos élèves de travailler sur des projets communs avec des élèves d'autres pays. (Eumind, EducChange, CommonMagazine - qui a obtenu le label de qualité eTwinning).

Enfin, le lycée a obtenu en 2014 un financement européen dans le cadre du programme Erasmus+ KA1 qui a permis à 9 enseignants du lycée de se former à l'étranger pour améliorer leurs pratiques et développer leurs compétences d'ouverture à l'international. (Ecosse et Portugal)

Nous allons effectuer un déplacement au Royaume-Uni dans le cadre d'une mobilité de formation Ka1 Supérieur en octobre 2016. Trois enseignants et un personnel de Direction, ainsi que dix étudiants, sont concernés par ce projet.

Ce plan de développement européen a été initié à l'issue d'une formation spécifique d'ouverture à l'international organisée à Porto, Portugal, en septembre 2014, suivie par trois enseignants (de langues et de sciences) de l'établissement.

Ces différentes actions témoignent d'une volonté de la part des enseignants de faire du lycée une porte d'entrée vers le monde, d'améliorer les compétences de nos élèves en langues étrangères, et d'intégrer la dimension internationale dans leurs enseignements.

Cependant, ces actions n'impliquent pas encore l'ensemble de la communauté éducative et sont mal connues des personnels et des élèves. Elles portent parfois sur un seul enseignement (souvent en langue étrangère) et n'intègrent que rarement divers aspects du programme ou d'autres matières. Enfin, les actions mentionnées ne concernent qu'un nombre relativement limité d'élèves.

Avec pour ambition de renforcer le rayonnement de notre lycée, il nous semble important de coordonner les actions et d'établir une véritable stratégie à long terme d'ouverture à l'international. De plus, il apparaît capital que tous les élèves puissent participer à une action d'ouverture à l'international au cours de leur scolarité au lycée Evariste de Parny. Ce plan de développement européen vise à répondre à ce besoin.

B. Propositions :

➤ A court terme:

Le comité de pilotage et les coordonnateurs internationaux.

Afin de coordonner les actions, nous avons créé en 2015 un comité de pilotage, Aujourd'hui, celui-ci est composé de l'ERAEI (Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale), de 2 membres de la direction (personnel de direction et gestionnaire) et de plusieurs enseignants de diverses matières (histoire géographie, SVT, SES, Tourisme, langues vivantes) motivés et prêts à s'investir dans cette politique sur plusieurs années.

Une lettre de mission définit le rôle de l'ERAEI qui pourra être secondé par 1 membre du comité de pilotage à l'international.

Le comité participera à l'organisation de toutes les activités liées à l'ouverture à l'international. Il proposera un planning annuel des actions. Il aidera à la composition des dossiers de candidatures aux formations et échanges (KA1 et KA2). Ce comité devra se réunir régulièrement. La fréquence des réunions sera à définir selon les impératifs liés aux actions mises en œuvre.

L'ERAEI rendra compte au conseil pédagogique des actions d'ouverture.

Le développement des capacités numériques.

Un espace de travail équipé d'ordinateurs et de webcams et d'un débit permettant d'organiser des visioconférences internationales doit être réservé à la mise en œuvre des projets liés à l'ouverture à l'international des élèves du lycée. L'achat de tablettes est à envisager pour la création d'une salle de travail mobile.

Le développement des compétences des enseignants

Nous envisageons de demander des formations Erasmus+ KA1 pour que nos enseignants soient à même de répondre aux objectifs développés ci-dessus.

1. Nous souhaitons participer à des stages d'immersion linguistique CLIL (Content and Language Integrated Learning) orientés vers les disciplines scientifiques et histoire-géographie, destinés aux enseignants de DNL.

2. Nous postulons d'une part à un séjour d'observation de type « benchmarking » dans l'établissement espagnol partenaire. D'autre part, divers enseignants souhaitent découvrir certaines pratiques innovantes telles que le théâtre en classe de langue et l'utilisation des nouvelles technologies à travers des stages professionnels de renforcement des pratiques.

3. Enfin, ayant obtenu la Charte Erasmus+ (ECHE), nous pouvons postuler désormais à des mobilités de l'Enseignement supérieur KA1.

Le comité de pilotage est responsable de la mise en œuvre de cette politique.

➤ A long terme:

Renforcer et développer des partenariats et échanges avec des établissements à l'étranger.

Développer les enseignements en langue étrangère dans le cadre des DNL.

Obtenir le label « lycée des langues » pour notre établissement.

Le comité de pilotage est responsable de la définition, de l'impulsion et de la mise en œuvre de la politique d'ouverture à l'international, à court et long terme.

3- Organisation de l'Ouverture à L'international

A. Où en sommes-nous ?

Peu d'enseignants ont été impliqués dans des actions communes. La nécessité de coordonner toutes nos initiatives s'est fait sentir, aboutissant à la formation du comité de pilotage et à la rédaction de ce PDE.

Le comité de pilotage a été formé en 2015 sous l'impulsion de Mme Roques, ERAEI. Il est composé à ce jour de Mmes Roques, Di Natale (proviseur adjoint), Quihillalt, Juan, Nassibou, Combe, Davaud et de Mrs Soulier, Abela, Saunié, Goarin, Das Neves et Zanelli. Y est invitée Mme Salmon, gestionnaire.

M.Saunié et Mme Quihillalt s'occupent davantage des projets liés à l'enseignement supérieur. L'ERAEI fait le lien entre les niveaux Européen, National, Régional et l'Etablissement, et représente ce dernier. Elle centralise et relaie les informations liées à l'ouverture à l'international.

Elle n'a pas autorité sur le comité de pilotage mais y apporte son expertise. Dans le cadre de sa mission, elle bénéficie d'une indemnité pour mission particulière.

B. Buts à atteindre :

Le comité de pilotage a vocation à diffuser l'information autour de l'ouverture à l'international. Il a un rôle de conseil et d'impulsion des projets.

Ainsi, il doit présenter ses travaux et ses projets lors de la journée de prérentrée et tout au long de l'année via le conseil pédagogique et le conseil d'administration. Dans cette dernière instance, les parents d'élèves sont présents et peuvent donc être informés des actions entreprises. Il doit centraliser l'information sur les voyages et échanges puis la diffuser.

Le comité de pilotage doit informer les enseignants sur les possibilités de formation à l'international.

Il est aussi responsable de la dissémination dans et hors de l'établissement.

Il doit ainsi se réunir de façon régulière tout au long de l'année afin d'impulser des actions d'ouverture à l'international. Il doit établir un calendrier d'actions.

Une partie importante du travail du comité de pilotage est d'encadrer la rédaction des dossiers de candidatures.

Une salle dédiée au comité de pilotage est nécessaire et à prévoir à la fin des travaux de réhabilitation de l'établissement, Nous souhaitons par ailleurs disposer d'un tableau d'affichage pour les documents importants (salle des professeurs ou autre),

La communauté éducative est en général encourageante mais peu informée. Les élèves sont enthousiastes envers toutes les actions d'ouverture à l'international.

4- Evaluation

A. Où en sommes-nous ?

Pour l'instant, aucune procédure commune n'est mise en place pour l'évaluation des projets. Chaque professeur détermine l'évaluation du projet qu'il mène : carnets de voyage, rapports, site internet. De ce fait, ni l'ERAEI, ni la direction n'interviennent dans le processus d'évaluation.

B. Buts à atteindre :

1°_ **pour les élèves** : évaluer l'impact des projets les concernant en prenant compte des critères tels que la motivation, les compétences linguistiques et les compétences interculturelles.

2°_ **pour les étudiants** : pouvoir maîtriser les langues et justifier au mieux de leur expérience auprès de futurs employeurs.

3°_ **pour les professeurs** : évaluer les apports au niveau des compétences professionnelles (linguistiques, disciplinaires et interdisciplinaires) ; évaluer leurs capacités d'organisation d'un échange ainsi que le réinvestissement de ces compétences dans leurs cours.

L'utilisation des TICE est un élément important de cette évaluation.

Tous ces projets concordent à améliorer le rayonnement du lycée ; ceci devant être évalué :

- soit par l'analyse de l'évolution des candidatures en section Bachibac (nombre et niveau des candidatures), en classes européennes en section allemand et portugais, ainsi que pour le recrutement en classe de BTS
- soit par l'analyse des taux de réussite aux examens, le suivi de cohorte jusqu'au pos-bac,

C. **Propositions :**

Pour les élèves, concevoir un questionnaire-type applicable à tous les projets d'Ouverture à l'International. Observer les choix d'orientation post-bac des élèves afin de déterminer l'impact de l'Ouverture à l'International sur les carrières choisies.

Pour les professeurs, rédiger une fiche évaluation et obtenir un Europass dans le cadre du programme Erasmus+.

Pour les étudiants, obtenir un Europass et éventuellement bénéficier d'un accompagnement OLS (Online Linguistic Support) dans le cadre du programme Erasmus+.

De plus, chaque meneur de projet communiquera avec l'ERAEI, qui pourra vérifier l'impact et le nombre de projets menés. Le comité de pilotage se chargera de créer les différents formulaires-types (du genre Google Form, Survey Monkey, Facebook).

Notre priorité étant d'évaluer l'impact de cette politique sur les élèves.

5- Le rôle des TICE dans les activités d'Ouverture à l'International

A. **Où en sommes-nous ?**

➤ **Equipement :**

Nous utilisons les TICE pour l'Ouverture à l'International, par exemple un groupe privé Facebook dans le cadre de l'échange en Espagne, zoom.us pour les visio-conférences, le Twinspace, Google Sites et emails. Cependant, la connaissance et l'utilisation des logiciels et outils numériques est encore insuffisante (connexion lente, WIFI difficilement accessible, pas assez de salles informatiques complètement équipées) et nous souhaitons y remédier,

➤ **Une politique d'utilisation des TICE :**

Tous les professeurs utilisent les TICE à des degrés divers, éduquant aussi les élèves à la sécurité et aux bonnes pratiques sur internet, mais il n'y a, pour l'instant, pas de politique d'utilisation des TICE dans les projets d'Ouverture à l'International. De plus, les élèves signent à la rentrée une charte d'utilisation des TICE. Enfin, les professeurs demandent l'accord des parents en cas de diffusion d'image liée aux projets d'Ouverture à l'International grâce à un document type proposé par l'établissement.

➤ **Formation :**

Il y a eu des formations académiques disciplinaires, exemple Pod Cast et aussi sur le eTwinning pour un petit nombre de professeurs en 2014 et 2015. Les formations académiques aux TICE liées à l'Ouverture à l'International devraient être plus nombreuses.

B. **Buts à atteindre :**

Le rôle des TICE dans la conduite de projets internationaux est primordial : ils doivent être facilitateurs des projets à l'International, et de ce fait, le service informatique de l'établissement devient un partenaire incontournable dans les actions de mobilités.

Les professeurs doivent être formés afin de pouvoir former à leur tour leurs collègues et enfin le matériel et la connexion doivent être plus performants.

C. **Propositions :**

- Proposer des mobilités de formation à l'équipe du service informatique et aux enseignants.
- Compléter l'équipement informatique nécessaire à la mise en place des projets (matériel de visio-conférence...)
- Evaluer l'utilisation des TICE (voir au chapitre évaluation).
- Envisager un plan de formation interne suite aux mobilités précitées,
- Améliorer la connexion internet.

6– ***Informations, relations publiques et dissémination***

A. **Où en sommes-nous ?**

➤ **Communication interne et réunions au sein de l'établissement :**

La communication relative aux projets à venir se fait via le site du lycée et lors de certaines réunions stratégiques (réunion d'informations auprès des parents, pré-rentree, journée de solidarité ou ateliers de fin d'année).

Les personnes responsables de cette communication sont l'ERAIEI, les membres du comité de pilotage et, de façon plus générale, les porteurs de projet d'Ouverture à l'International. Jusqu'à présent, les projets ont été cloisonnés. L'enjeu de ce Plan de Développement est de faire émerger une dynamique collective afin de centraliser les informations.

Le compte-rendu est pris en charge par les organisateurs et/ou animateurs de ces réunions.

Pour l'instant, il n'y a pas d'endroit dédié aux projets d'Ouverture à l'International, consultable par les enseignants, les élèves ou bien les parents.

Les parents des élèves concernés par l'Internationalisation le sont par le biais de réunions d'information qui ont lieu au lycée, ou en consultant le site web de ce dernier.

<http://lycee-eparny.ac-reunion.fr/international/>

➤ **Communication externe :**

En ce qui concerne la communication externe, il arrive que des communiqués de presse soient rédigés afin d'informer certains médias de nos actions. Des plans de communication sont mis en place, notamment en utilisant des réseaux sociaux et en créant des événements. Certains acteurs importants du monde de l'Education sont invités aux bilans des projets, en l'occurrence certains Inspecteurs ou partenaires professionnels impliqués. Cependant, cela ne concerne que la section de BTS Tourisme.

Dans le cadre de partenariats et d'échanges, des articles rédigés sur le site du lycée permettent aux membres de l'établissement et aux personnes extérieures d'avoir un aperçu significatif des découvertes culturelles et pédagogiques qui ont été réalisées lors des mobilités. Des réunions à destination des parents sont organisées afin de diffuser d'éventuelles photos et vidéos.

Sur le site du lycée, nous avons intégré au bandeau de la page d'accueil une rubrique « Ouverture à l'International » afin que chacun puisse accéder rapidement aux projets en cours et à venir. Trois catégories sont présentes : la mobilité des personnels, la mobilité des étudiants et enfin la mobilité des élèves.

Certains projets bénéficient d'un soutien extérieur par la mise en place de conventions grâce à la communication menée par les étudiants de BTS Tourisme. Exemple : l'IRT (Ile de la Réunion Tourisme) soutient depuis trois ans le projet de Journée d'accueil des assistants de langue. En 2015, une convention a été signée avec ce même organisme afin d'impliquer nos étudiants et élèves dans l'organisation de leur stand au Salon du Tourisme de Berlin (ITB).

Notre établissement ne dispose, à l'heure actuelle, d'aucun support papier visant à promouvoir une action en particulier, à l'exception de la section de Tourisme, qui a conçu un dépliant décrivant cette formation de deux années.

On ne peut que constater un déficit de communication externe. Il faut aussi noter que la presse locale ne répond pas à nos sollicitations. Il semblerait que cette communication externe soit plus facile à l'étranger, ainsi nos échanges avec l'Allemagne et l'Espagne sont régulièrement médiatisés.

➤ **Dissémination des projets et productions finales :**

Les bilans, effectués pendant et après la mobilité, sont adressés aux partenaires et aux organismes qui ont soutenu les projets. Ainsi, chaque année, le Conseil Régional de la Réunion accorde une subvention globale à notre établissement. De plus, l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) apporte un soutien financier dans le cadre d'une mobilité vers les pays germanophones (projets d'échange ou bien projets individuels – Sauzay par exemple). L'ACAR (les Amis de la Culture Allemande à la Réunion) accorde deux bourses aux projets de mobilité vers l'Allemagne ou l'Autriche. L'APELC, une association de parents d'élèves, accorde parfois son soutien aux projets.

Dans le cadre de la liaison collège-lycée, nous avons eu l'occasion de communiquer sur nos formations et d'impliquer des collègues du collège dans des projets eTwinning.

La communication sur les projets entre écoles partenaires peut prendre des formes diverses, par exemple la réalisation d'un film sur l'échange qui est envoyé au partenaire.

B. Buts à atteindre :

Avoir une vision globale sur tous les projets liés à l'International afin de mener une communication plus efficace et plus complète.

Améliorer la communication et la visibilité des projets à l'interne et à l'externe.

Développer nos supports de communication et trouver de nouveaux partenaires et/ou sponsors.

Organiser un retour d'expérience des participants à la mobilité, qui s'adresserait à l'ensemble de la communauté éducative, pédagogique et aux différents partenaires.

C. Propositions :

- Affecter à notre lycée un endroit dédié afin d'informer la communauté éducative.
- Avoir une seule personne référente pour la communication en interne et en externe.
- Valoriser les nouveaux projets de mobilité par la création de flyers et d'un logo – voire de t-shirts.

Le PDE sera téléchargeable, ainsi que les différentes ressources permettant aux futurs porteurs de projet de s'y retrouver et de préparer au mieux leur mobilité.

7- Formation et réseaux

A. Où en sommes-nous ?

Les collègues qui participent aux projets d'ouverture à l'international ont été formés par des stages académiques sur l'eTwinning (2014-2015) mais il n'y a eu à ce jour aucune formation sur Erasmus+ (KA1 et KA2).

Seule l'ERAEL a pu y participer (formation ou stage académiques) mais n'a pas encore pu organiser de stage interne. Par ailleurs, elle bénéficie de formations au niveau du Rectorat lui permettant d'actualiser ses connaissances.

Trois collègues dont l'ERAEL ont suivi une formation d'ouverture à l'international (avec un volet KA1 et KA2) au Portugal et ont permis d'impulser une nouvelle dynamique dans ce domaine, à travers la réalisation d'un diaporama destiné au comité de pilotage.

Cependant, la formation n'est pas encore suffisante et les professeurs de l'établissement ne sont pas au fait ni des possibilités de mobilité ni de la constitution des dossiers.

Deux membres du comité de pilotage se sont rapprochés d'une collègue, ERAEL du lycée agricole de notre commune, pour partager son expérience, participant ainsi à la constitution d'un réseau d'établissements. Cette collègue nous a d'ailleurs conviés à une réunion d'information en juillet 2016 sur les mobilités effectuées dans son établissement, au niveau du KA1 Supérieur.

Les formations sont difficiles à trouver, peu nombreuses et souvent sur le temps libre. L'établissement ne pratique pas une politique particulière de formation dans ce domaine.

B. Buts à atteindre :

Davantage de collègues (et au minimum tous les membres du comité de pilotage) devraient être formés pour être en mesure de diffuser l'information plus facilement. La taille de notre établissement et le nombre de personnels l'exigent.

Travailler en collaboration avec les autres établissements de la région qui ont une ouverture à l'international efficace.

Travailler en collaboration plus étroite avec la DAREIC.

C. Propositions :

Tous les membres de la communauté scolaire (direction, l'équipe de gestion du lycée, secrétariat...) notamment par le biais doivent être concernés par les mobilités de formation .

Pour se faire il est nécessaire de :

- Demander chaque année des mobilités de formation KA1 pour que le maximum de personnels soit touché.
- Développer les FIL (eTwinning, Erasmus+) et mettre en avant le comité de pilotage pour qu'il soit récepteur et pourvoyeur des informations.
- Prévoir lors des journées de réflexion au lycée un atelier consacré à l'Ouverture sur l'International.

8- Financement

A. Où en sommes-nous ?

Dans le cadre des projets de voyages linguistiques et d'échanges, notre lycée ne finance pas totalement la mobilité des personnels accompagnateurs.

Les élèves, étudiants et leur famille financent le prix du transport et certains frais sur place (hébergement, transport, visites). Ce montant est généralement minoré grâce aux actions menées par les enseignants et les élèves concernés pour financer les mobilités (ensachage, ventes de diverses natures, etc).

Certains élèves n'ont pas les ressources nécessaires pour financer les mobilités proposées. Ils peuvent constituer dans ce cas-là un dossier auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou bien faire une demande d'aide financière auprès de l'assistant(e) sociale du lycée (Fonds Social Lycéen). Les familles qui sont éligibles peuvent aussi obtenir la subvention du conseil régional de Lodom.

En ce qui concerne les projets de mobilité Erasmus+, des subventions sont accordées en fonction des formulaires de candidatures KA1 ou KA2 remplis par les porteurs de projet. Dans la mesure où nous sommes dans un DROM-COM, la subvention pour le transport s'élève à 1100€. Des frais de séjour sont versés à hauteur de la durée de la mobilité et de la destination choisie. Des frais d'organisation visant à la préparation de la mobilité sont également versés. Enfin, dans le cadre d'une mobilité KA1 Secondaire, des frais de stage peuvent être également attribués.

B. Buts à atteindre :

Favoriser le départ des élèves dont les ressources financières sont limitées.

Dans le cadre du KA1 Supérieur, mettre en avant la mobilité de stage des étudiants.

Financer intégralement la mobilité des accompagnateurs (Circulaire 2011-117 du 03/08/2011 / BO du 25/08/2011 : II 2.6.2. Prise en charge des frais liés aux accompagnateurs).

Coordonner – voire mutualiser- les actions de financement afin d'atteindre une plus grande efficacité.

Avoir une vision claire des différentes démarches à effectuer dans le cadre des financements accordés par l'Europe.

C. Propositions :

Travailler en étroite collaboration coopération plus étroite avec l'assistante sociale du lycée et l'associer assez vite aux projets d'échanges et de séjours linguistiques afin de repérer les élèves qui ont besoin d'une aide financière et qui n'oseraient pas nécessairement effectuer de démarche dans ce sens.

Informers en début d'année scolaire les étudiants des diverses opportunités qui leur sont offertes au niveau des stages hors-académie et identifier assez vite les candidats idéaux à ce type de mobilité.

Avoir une vision assez claire en début d'année des différentes actions de financement prévues afin d'établir éventuellement un calendrier et proposer dans certains cas une collaboration efficace.

Rédiger une feuille de route destinée aux futurs porteurs de projet afin de les éclairer sur le montant des subventions à demander et le calcul des frais à engager en fonction du type de mobilité, l'utilisation de l'application Mobility Tool permettant de déclarer en ligne les besoins financiers.

9- *Coopération sur le long-terme avec des écoles partenaires étrangères*

A. Partenariats existants :

- Avec le Lycée Eras de Renuera (ieserasderenuera.centros.educa.jcyl.es), situé à Leon dans le nord de l'Espagne, dans le cadre de la section Bachibac, depuis 2011. Cet établissement possède deux sections binationales, l'une en anglais et l'autre en français.

Aucune subvention dans le cadre d'un programme européen n'est attribuée. Accord d'appariement avec la DAREIC n°9740597F-11-ESP-01. Chaque partenaire finance son déplacement et les dépenses effectuées sur place (visites...). L'échange a lieu tous les ans, généralement en début d'année scolaire.

- Avec le Lycée de Parsberg (www.gymnasium-parsberg.de), situé dans la région de la Bavière en Allemagne, depuis 2015. Ce partenariat est en partie financé par l'OFAJ et l'ACAR. L'échange a lieu tous les deux ans. Chaque partenaire finance son déplacement, ainsi que les dépenses effectuées par l'autre partenaire sur place.
- Avec le Lycée Hôtelier Sir Gaëtan Duval (www.mitd.mu/centres.php?tc=ehsgd), situé à Quatre Bornes sur l'île Maurice. Cette école propose une formation de deux ans : le DTM (Diploma in Tourism and Management). Un accord d'appariement vient d'être signé. Ce partenariat vise la formation des personnels et des étudiants en Tourisme. Des mobilités sortantes et entrantes (Eductour) ont lieu généralement tous les ans. Il n'y a pas de financement dans le cadre de cet accord.
- Avec le Lycée Bournemouth et Poole College (www.thecollege.co.uk), situé dans le sud du Royaume-Uni, depuis 2015. Ce partenariat vise à élargir les opportunités de stage de nos étudiants de Tourisme. Il fera l'objet d'une mobilité de formation du personnel et d'une mobilité de stage des étudiants en 2016/2017, entièrement financée dans le cadre du programme Erasmus+, KA1 Supérieur.
- Avec une école de tourisme située aux Seychelles, la Seychelles Tourism Academy (STA, www.seychellestourismacademy.edu.sc), depuis 2012. Ce partenariat concerne la STA, le Centhor, le lycée hôtelier de la Renaissance et notre lycée. Plusieurs mobilités ont été effectuées de part et d'autre. En 2014, les étudiants de MUC (Management des Unités Commerciales) sont partis en stage dans le cadre de ce partenariat.
- Avec le lycée français Condorcet de Sydney (principal@condorcet.com.au), appariement du 28 avril 2010.
- Avec le lycée de Pombal au Portugal (www.aepombal.edu.pt) sous la forme d'un appariement virtuel.
- Avec le lycée de Mafra au Portugal (<http://escola.esjs-mafra.net/>) appariement virtuel.

B. Coopération sur le long-terme entre enseignants et membres de l'Administration des établissements partenaires :

Chaque école partenaire cherche à promouvoir à sa façon l'Ouverture à l'International :

- En Espagne, personne n'est affecté spécifiquement à cette promotion. Le chef d'établissement est très engagé à l'international. Ce lycée bénéficie tous les ans du programme de mobilités Erasmus+ et possède un partenariat avec un lycée aux Etats-Unis.
- En Allemagne, il n'y a pas de comité spécialisé dans ce domaine ; chaque équipe disciplinaire initie et cultive sa propre politique. Le chef d'établissement, E. Fruhmann a fait en sorte que l'échange soit possible et perdure malgré les frais engendrés par le transport aérien.

- A Maurice, l'établissement hôtelier dépend du MITD (Mauritius Institute of Training and Development), organisation qui s'occupe des projets de mobilité.
- Au Royaume-Uni, l'établissement scolaire accueille de nombreux étudiants étrangers chaque année et dispose d'une logistique adaptée : cours, tutorat, programmes d'insertion. On remarque d'ailleurs l'existence d'un Bureau consacré aux Actions à l'International.
- Aux Seychelles, le Directeur, Flavien Joubert, s'occupe personnellement de la politique internationale.
- Au Portugal, nous sommes en contact avec Cristina Costa, qui est la coordinatrice de la SELF (Section Européenne de Langue Française).

De façon générale, les projets ne sont portés que par les professeurs.

C. Quels arrangements ont été pris avec les écoles partenaires au niveau de l'organisation et du contenu des échanges ?

Une charte des voyages a vu le jour en 2014. Elle donne un cadre aux échanges et voyages, en précisant les acteurs impliqués : l'organisateur, la direction, les élèves et familles, le conseil d'administration. Cette charte définit les modalités de validation des projets, mais aussi le temps maximum pris sur le temps scolaire, les modalités d'encadrement. Elle donne aussi un cadre financier et pédagogique.

- En Espagne, sur 13 jours sur place et avec les weekends dans les familles, les élèves passent en général 2 jours ou 2.5 jours en classe dans l'établissement espagnol, le reste en sorties pédagogiques ou culturelles (sur León ou environs)...

Productions finales :

- Chacun fait le reportage d'une journée avec synthèse, anecdote et photo (chaque journée est attribuée à un élève ou à un binôme). En espagnol. Diffusion = diaporama sur écran CDI.

- Travail en histoire : "*testimonios de Historia*" : il s'agit de recueillir le témoignage de gens des familles d'accueil sur 2 événements clés de l'histoire de l'Espagne au programme de Terminale, à l'aide d'un questionnaire simple élaboré en classe (mort de Franco en 75 et coup d'Etat 81). A partir de ces témoignages : réflexion sur la construction de la mémoire du franquisme dans la société espagnole, liens Histoire et mémoires individuelles et collectives, conflits de mémoires en Espagne... Diffusion de ce travail = sur le mur Padlet des Bachibac.

Un projet eTwinning binational simple est en cours avec l'établissement de León pour chaque niveau de Bachibac. De plus, la plateforme eTwinning servira également à l'avancement du projet « Huellas del pasado : memorias de dictaduras ibéricas » (Traces du passé : mémoires de dictatures ibériques). Cet échange virtuel est axé autour d'une rencontre avec les associations à León liées à la mémoire du franquisme, puis d'une autre rencontre avec des universitaires de León travaillant sur le sujet et enfin d'une structuration du projet « in situ » (lieux, symboles, témoins, écrivains, monuments, toponymes...) afin de raconter le passé de façon apaisée à travers la représentation de ses traces dans le présent.

- En Allemagne, un contrat d'appariement visant les objectifs suivants a été signé : au niveau linguistique : amélioration du niveau de langue et renforcement de la motivation, au niveau

culturel et humain : découverte d'une ville (Berlin) et d'une région rurale (Parsberg et ses environs), échanges avec d'autres élèves, favoriser la liaison lycée-postbac (car cet échange a réuni des élèves et des étudiants de Tourisme), au niveau technique : promouvoir la destination Réunion et la destination Allemagne, améliorer les connaissances des étudiants sur les attentes de la clientèle allemande. Dans le cadre de la préparation à l'échange, les parents et les élèves participent à des actions de financement. Chaque élève candidat à une mobilité signe un contrat d'engagement et de bonne conduite. Nous essayons, lors des échanges, de trouver un équilibre entre les temps de cours et les visites.

- En 2015, nos élèves ont participé au stand de l'IRT (Ile de la Réunion Tourisme) au Salon du Tourisme ITB (International Touristik Börse). Dans le but de promouvoir la destination Réunion, nous avons conçu une animation informative, dansée et costumée lors de notre séjour à Parsberg. Afin de coordonner les différentes activités, les partenaires ont choisi de mettre en place une plateforme de communication via eTwinning.
- A Maurice, un accord d'appariement vise à répondre aux objectifs suivants : développer les échanges et pratiques pédagogiques de nos établissements, renforcer les liens entre les étudiants en Tourisme de nos deux îles et participer à la formation et à l'insertion des futurs professionnels du Tourisme de l'Océan Indien. Les classes de tourisme de chaque établissement partenaire se rendent une fois par an environ, dans le cadre d'un Eductour, sur l'île sœur et en profitent pour renforcer les liens déjà existants.

Cette collaboration doit permettre de réaliser un certain nombre d'actions :

- **Formation des enseignants** : les partenaires réunionnais et mauriciens s'engagent à s'aider et à participer à l'amélioration des performances pédagogiques respectives par le biais d'une harmonisation des pratiques et des progressions, par la mise en place de visio-conférences et de « job-shadowing » lors d'un possible accueil dans les classes des professeurs des établissements partenaires.

- **Formation des étudiants** : les partenaires s'engagent à faciliter l'organisation des voyages d'études respectifs au travers de la mise en relation avec des professionnels des territoires et à optimiser la connaissance de nos destinations. Organisation des examens : les partenaires réunionnais s'engagent à participer en renfort lors des épreuves orales professionnelles du DTM (Diplôme de Tourisme mauricien) dans la mesure de la disponibilité des professeurs concernés et après validation de leur hiérarchie.

- **Suivi des stages** : les partenaires s'engagent à aider dans le suivi de stage les étudiants sur leur territoire.

- Avec le Royaume-Uni, les objectifs sont les suivants :
 - Maîtriser une langue étrangère, **l'anglais**, à travers l'appropriation d'un lexique professionnel notamment.
 - Développer ses connaissances de la destination Angleterre, et ainsi mieux comprendre les profils clients et les attentes de la clientèle anglophone.
 - Elargir les lieux de stage des étudiants.
 - Contribuer à valoriser la destination Réunion.
 - Appréhender des techniques de travail nouvelles, complémentaires de la formation dispensée dans notre lycée.
 - Valoriser ses compétences à l'étranger pour une meilleure employabilité.

Les étudiants qui seront éligibles à une mobilité de stage devront passer un test de langues (OLS, Online Linguistic Support) avant et après leur mobilité, dans le cadre du programme Erasmus+. Il leur faudra aussi faire la demande d'un Europass, permettant de valoriser leur mobilité professionnelle sur le plan linguistique.

- Avec les Seychelles, le lycée a signé une convention de collaboration visant aux actions suivantes :
 - Favoriser la mobilité de formation et l'insertion des élèves de STS.
 - Former les enseignants.
 - Recenser des lieux de stage et d'opportunité d'emploi.
 - Suivi des stagiaires.
- Avec le lycée Condorcet de Sydney, les objectifs étaient les suivants :
 - Découvrir, s'enrichir, pratiquer par le biais d'une activité sportive.

D. **Buts à atteindre :**

Nous souhaitons que les partenariats se pérennisent au niveau des administrations et ne reposent plus uniquement sur les professeurs porteurs de projets.

Il faudrait formaliser chaque projet de partenariat par un accord d'appariement, proposé par la DAREIC par exemple et respecter la charte des voyages relative aux échanges et voyages.

- Avec Maurice : Mme QUIHILLALT, enseignante de Tourisme est responsable du partenariat avec l'île Maurice et pourrait essayer de mettre en place les solutions suivantes :
 - Dans le cadre de la réforme du BTS Tourisme, il serait souhaitable d'envisager une mobilité entrante des enseignants mauriciens en atelier de professionnalisation, en GRC (Gestion de la Relation Client), en Tourisme et Territoire ou bien en GIT (Gestion de l'Information Touristique) entre autres.
 - D'autre part, les enseignants réunionnais pourraient trouver un intérêt évident à participer à des cours en français ou en anglais qui contribuent à la notoriété du savoir-faire mauricien (cours de marketing, « customer care »...).
 - Les partenaires mauriciens s'engagent à participer à la formation des étudiants du lycée Evariste de Parry, lors d'une journée de formation théorique pendant le voyage d'études, à une meilleure connaissance du produit touristique « Ile Maurice » dans ses dimensions culturelles et professionnelles (hébergements, réceptifs, groupes...).
 - Les partenaires réunionnais s'engagent à accueillir le groupe d'étudiants de l'école mauricienne lors de leur voyage d'études à travers une présentation de la destination Réunion et des attentes de la clientèle réunionnaise.
 - Les partenaires réunionnais pourraient envisager d'envoyer des situations d'examen blanc filmées afin d'aider leurs collègues mauriciens à la préparation des leurs étudiants aux épreuves orales professionnelles finales.

E. **Propositions :**

- Développer les mobilités des membres de l'administration.
- Inclure un membre de l'administration dans le comité de pilotage.
- Diffuser l'information sur les accords d'appariement et renforcer la collaboration avec la DAREIC (Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération).

10- Evaluation et finalisation

Ce plan de développement européen devra être relu, amendé et évalué par tous les membres du comité de pilotage, ainsi que par la direction du lycée.

Suite à l'évaluation annuelle précisée dans la partie 4, ce plan sera réactualisé en fonction des besoins identifiés.

Le comité de pilotage est responsable de cette réactualisation.

Annexes : textes de référence pour l'action internationale

Un certain nombre de textes orientent et encouragent l'action d'ouverture européenne et internationale des établissements.

Langues vivantes au lycée d'enseignement général et technologique

Circulaire n° 2010-008 du 29 janvier 2010 (BO spécial "Réforme du lycée", 4 février 2010)

Coopération éducative européenne et internationale: politique d'ouverture et de mobilité, moyens, actions et évaluation

Circulaire n° 2009 -172 du 24 novembre 2009

Socle commun de connaissances et de compétences :

- article L. 122-1-1 du Code de l'éducation
- articles D. 122-1 à D.122-3 du Code de l'éducation
- notamment :
- pilier 5 : La culture humaniste
- pilier 6 : Les compétences sociales et civiques

Réglementation :

Sorties et voyages collectifs

Code de l'éducation

- Article L. 401-1
- Article L 421-7
- Article D 421-2-1
- Article R. 421-9
- Article R 421-20
- Article R 421-41-3
- Article R 421-44

Encadrement de la mobilité européenne et internationale au collège et au lycée

Circulaire n° 2011-116 du 3 août 2011 / BO du 25/08/2011

Sorties et voyages scolaires au collège et au lycée